

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

CRPF Grand Est

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 12 mois (renouvelable selon financement) de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26 K€ et 33 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Châlons-en-Champagne (51)
<u>Prise de poste prévue :</u>	2 janvier 2023

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



www.cnpff.fr





Description du poste

Le/la technicien(ne) forestier(e) « animation de secteurs - incitation à l'investissement, au regroupement et à la mobilisation » sur le secteur forestier de l'ARGONNE (MARNE – MEUSE) dans le cadre de la feuille de route contiguë au programme valorisation des bois et territoires, soutenue par le Fonds Stratégique Forêt Bois sera chargé(e) des missions suivantes :

- Animation foncière de secteurs prioritaires auprès des propriétaires forestiers privés pouvant bénéficier d'un DGD :
 - o Prospection de terrain,
 - o Réalisations de cartographies,
 - o Organisation et animation de réunions,
 - o Réalisation de diagnostics forestiers,
 - o Lien avec les partenaires (gestionnaires, partenaires économique.),
 - o Rédaction de rapports techniques,
 - o Promotion des aides à l'investissement en forêt (desserte, renouvellement de peuplements pauvres...).
- Détection de possibilités d'exploitation de bois dans les PSG en cours de validité :
 - o Prospection de terrain,
 - o Analyse de bases de données,
 - o Rédaction de rapports techniques,
 - o Sensibilisation des propriétaires et des gestionnaires concernés.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+2 de type BTS option gestion forestière/ production forestière ou diplôme équivalent ;
- Animation de réunions ;
- Permis B valide obligatoire et véhicule personnel exigé.

Compétences et qualités requises

- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Sens du contact et du travail d'équipe ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise des logiciels informatiques courants.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- | | | |
|-----------------------------------|----------------|--|
| • Alain LEFEUVRE, Directeur | 03 87 31 18 42 | alain.lefeuvre@cnpf.fr |
| • Nicolas VANDERHEEREN, Ingénieur | 03 26 65 89 89 | nicolas.vanderheeren@cnpf.fr |



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **mercredi 30 novembre 2022**, dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF Grand Est
41 avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT MARTIN

grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **entre le 5 et le 9 décembre 2022** dans les locaux du CNPF à la Maison Régionale de la Forêt et du Bois (MRFB) de Châlons-en-Champagne.